

NAMUR – 16 Mars 2018

FAMILLES SOLIDAIRES

**Habitats partagés et accompagnés :
une troisième voie pour les personnes cérébrolésées et leurs aidants**



Qui sommes-nous ?

FAMILLES SOLIDAIRES, C'EST :

1
ASSOCIATION

1
FONCIÈRE

1
FONDS DE
DOTATION

1
CENTRE
DE FORMATION



NOTRE VISION

OFFRIR LA POSSIBILITÉ AUX PERSONNES FRAGILISÉES PAR L'ÂGE ET/OU LE HANDICAP, DE VIVRE AVEC ET COMME LES AUTRES, DANS UN HABITAT PARTAGÉ ET ACCOMPAGNÉ.

Que faisons-nous ?

LES ACTIVITÉS DE FAMILLES SOLIDAIRES



Accompagnement des porteurs de projets émanant du territoire :

- ✓ Développement d'une **stratégie locale de conception de l'habitat partagé et accompagné**,
- ✓ Expertise dans la **conduite opérationnelle** du projet, avec le tissage de partenariats.
- ✓ Promotion, Formation et Conseil



Sur le territoire national : Strasbourg (67), Riedisheim (68), Nantes (44), Schleithal (67), Villeneuve-la-Garenne (92), Valmondois (95), Brétigny-sur-Orge (91), Nancy (54), Mulhouse et Zillisheim (68)



Contractualisation de la coopération et gestion de la coordination des acteurs dans l'écosystème.



Financement des habitats par la finance solidaire et recherche de subventions.

Un habitat partagé et accompagné, pourquoi ?

- ✓ **Inclusion** : pour vivre comme tout le monde parmi les autres
- ✓ **Alternative** : l'opportunité de quitter le milieu hospitalier
- ✓ **Aidants familiaux** : du répit pour les proches
- ✓ **Chez-soi** : un habitat à taille humaine d'aspect domiciliaire
- ✓ **Ensemble** : assurer la pair-aidance et maintenir le pouvoir d'agir
- ✓ **Sécurisant** : adaptation de l'habitat à l'évolution de la personne



Un habitat partagé et accompagné, comment ?

- ✓ Idéalement **une maison, ou un appartement de plain pied** entre 250 et 300 m²
- ✓ Avec un accès à **un jardin ou une terrasse** pour profiter des beaux jours
- ✓ Une chambre **privative** (meublée par le locataire)
- ✓ Une **salle de bain et des toilettes** adaptées
- ✓ Une **grande pièce de vie** et d'activités avec une **cuisine ouverte** sur un salon-salle à manger
- ✓ Et d'autres **locaux techniques**



Un projet

K'HUTTE

PROJET IMMOBILIER



Le projet K'Hutte : une «innovation» au cœur de la cité

- **A Strasbourg** : quelques habitants se réunissent pour « faire construire » leur immeuble
- ✓ Un processus d'autopromotion hors des cases de production traditionnelle
 - ✓ Avec des points positifs: connaissance des futurs voisins, culture du consensus, accompagnement professionnel, découverte des publics
 - ✓ Avec des points négatifs: complexité des modèles juridiques et économiques, durée d'émergence du projet



Le projet K'Hutte : une «innovation» au cœur de la cité

Le résultat quatre ans plus tard

- Au final un bâtiment de 1300 m2 avec 23 lots et 20 propriétaires.
- Deux appartements dédiés aux personnes cérébrolésées / 5 personnes handicapées
- Une vie sociale riche et des liens sociaux forts entre habitants
- Un syndic de copropriété bénévole, une association pour améliorer le lien social
- Des outils et espaces pour le vivre ensemble



Le projet K'Hutte, construit par ses habitants

TOIT TERRASSE | espace commun de rencontre pour les habitants de l'immeuble, buanderie

AUTRES ÉTAGES | des appartements pour des propriétaires, locataires, entreprises, associations

1^{ER} ÉTAGE | appartement de deux pièces pour une personne cérébrolésée en autonomie accompagnée

RDC | colocation de 150m² pour 4 personnes cérébrolésées



Le projet K'Hutte



Côté accessibilité

Un domicile privé avec un **coût locatif modéré** grâce à une **maîtrise d'ouvrage collective** (autopromotion de 23 lots).

Un **habitat sécurisé**, adapté au handicap et notamment aux troubles cognitifs (par exemple : chemins lumineux dans les coursives de l'immeuble et au sein des logements, salle de bain adaptée, volets roulants électriques...)

Le projet K'Hutte



Côté environnement

Un **bâtiment durable BBC** construit au sein de l'éco-quartier de la Brasserie à Cronenbourg, **chauffé par géothermie**, construit avec des matériaux biosourcés.

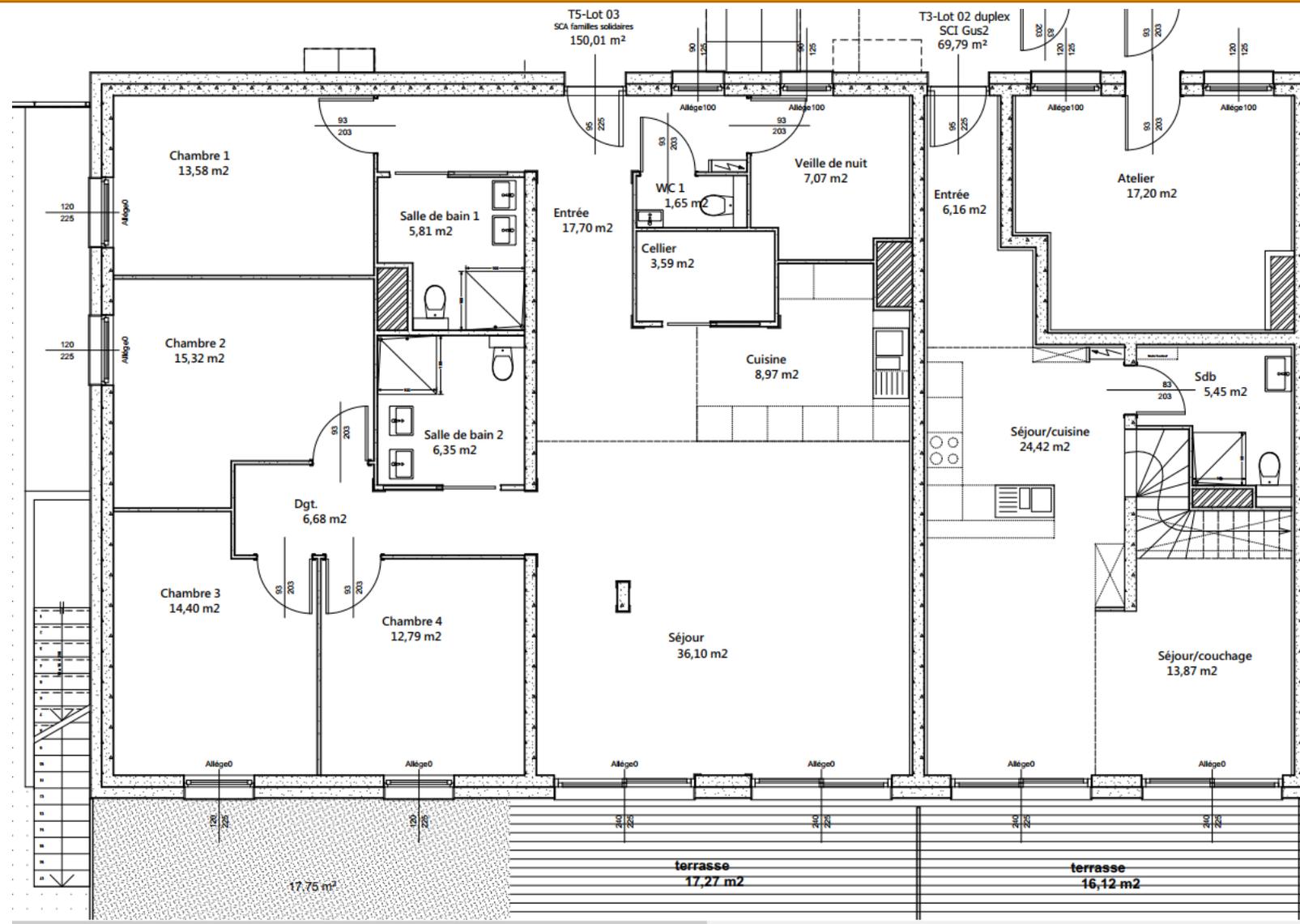
Un **toit terrasse de 200 m² aménagé** pour offrir un cadre de vie convivial.

Une **laverie et un local de réparation** communs.

Un **service d'auto partage Citiz** situé devant l'immeuble.

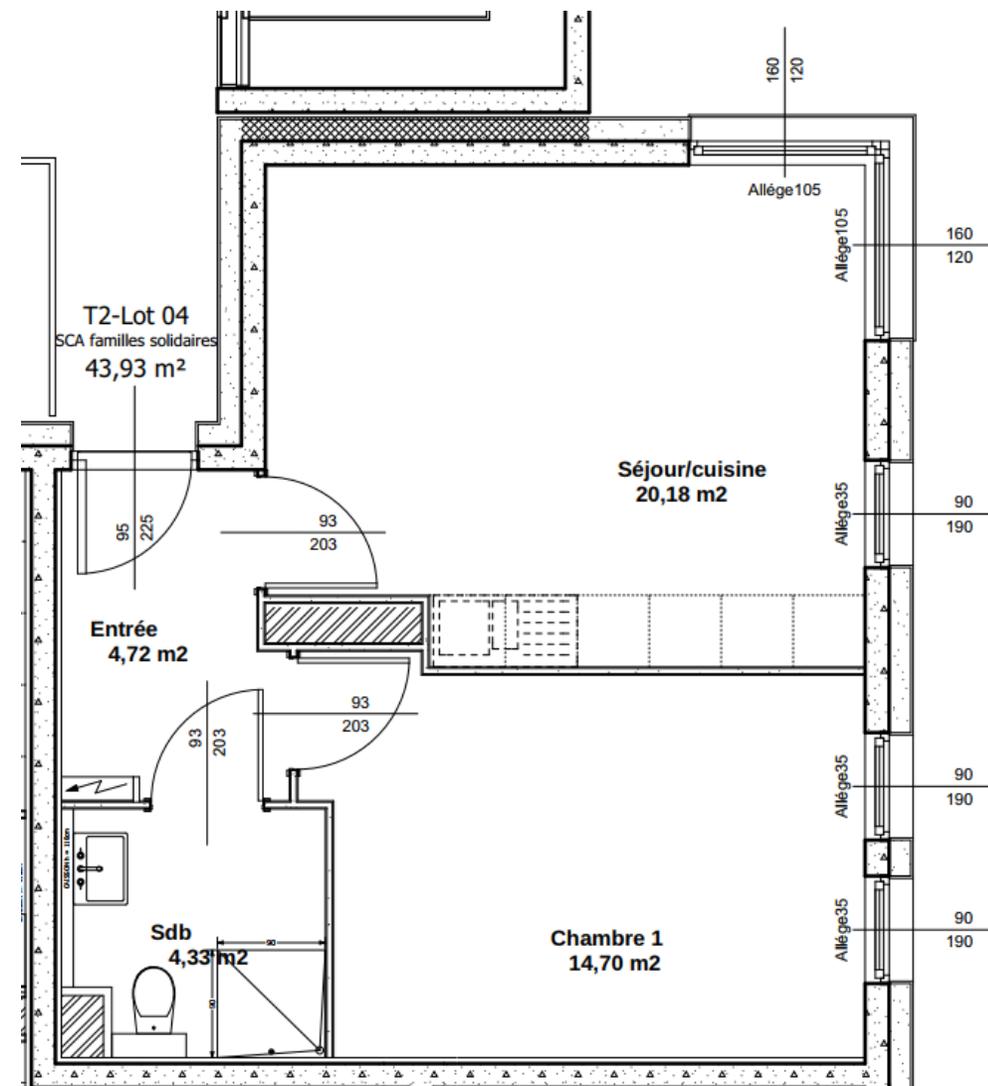
Le projet K'Hutte

Le T6 de 150 m²



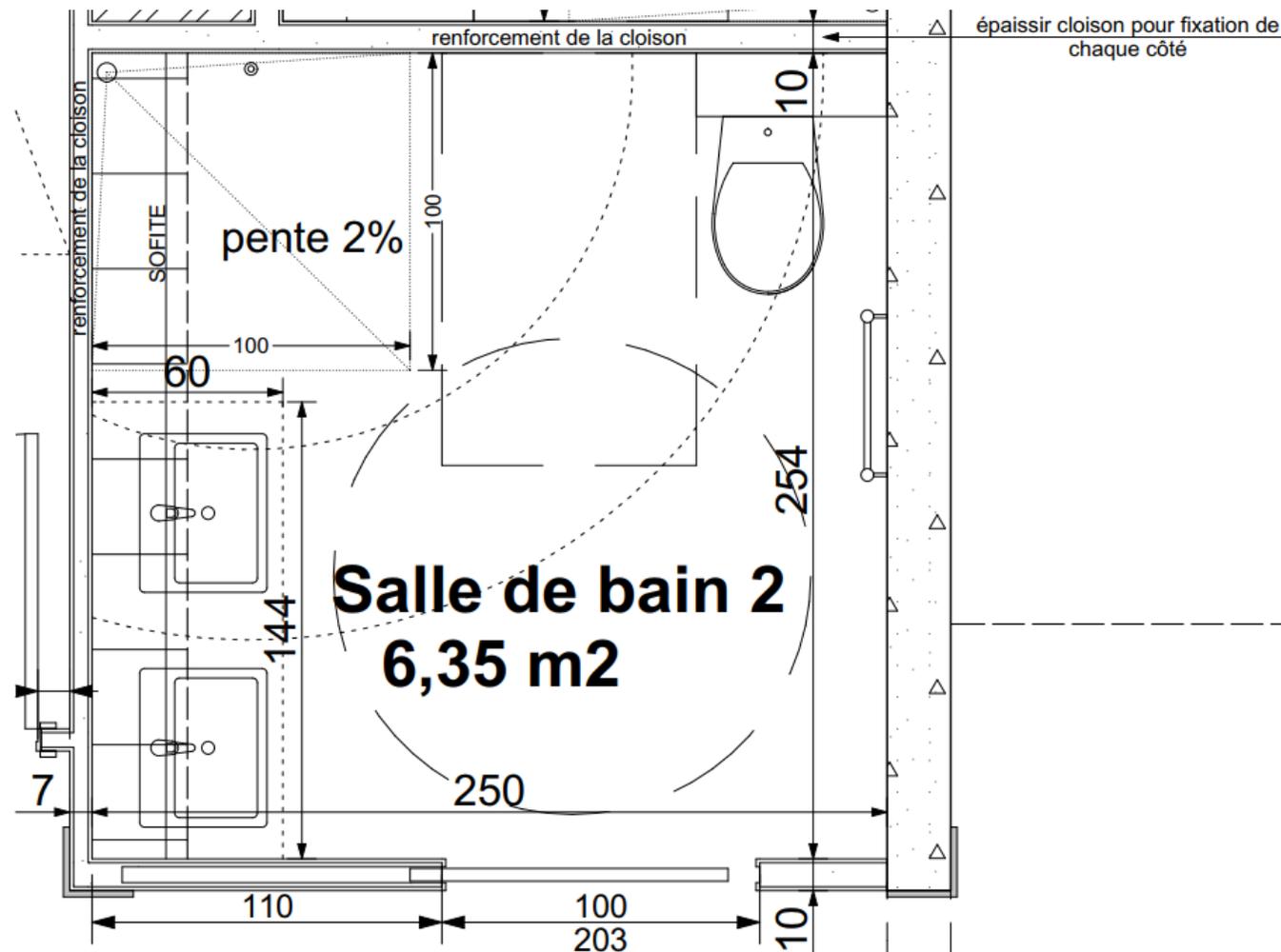
Le projet K'Hutte

Le T2 de 46 m²



Le projet K'Hutte

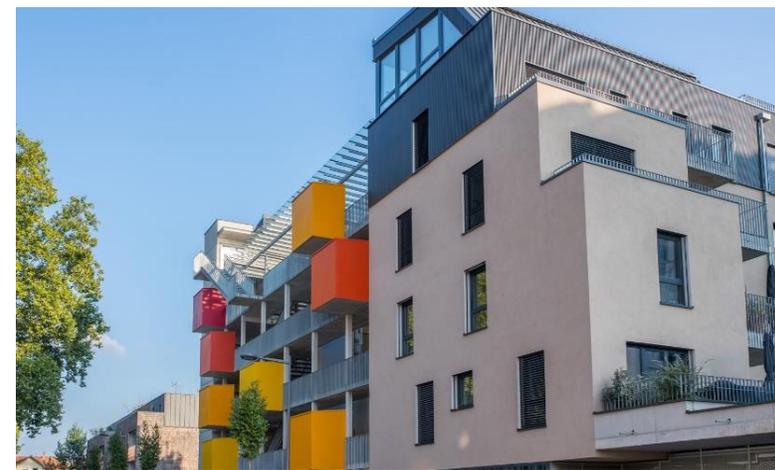
Une salle de bains
de la colocation



Un projet

K'HUTTE

PROJET ECONOMIQUE ET SOCIAL



Le projet K'Hutte

Côté économique

Des emplois créés dans le secteur médico-social et l'aide à la personne.

La localisation idéale à **proximité des commerces et des services.**

Des **opérateurs para-médicaux, sanitaires, sociaux et médico-sociaux** mobilisés autour des locataires de la maison.

La **collecte d'épargne solidaire** de citoyens a contribué au financement du projet d'un montant global de **560 000€.**



Le projet K'Hutte

Côté social

L'**inclusion sociale** des personnes cérébrolésées, et ce dès le début du projet dans le cadre de l'autopromotion.

Un ancrage dans la **vie de l'immeuble** avec un **développement d'activités communes** : soirée conviviale sur le toit terrasse, services de conciergerie solidaire proposés aux voisins autour de recettes culinaires.

Un habitat partagé et accompagné, pour qui ?

- ✓ Les colocataires de K'hutte
- ✓ 5 locataires cérébrolésés
- ✓ 3 hommes, 2 femmes
- ✓ 2 TC, 1 SEP, 1 AVC, 1 Korsakov
- ✓ Ecart d'âge : de 38 à 50 ans (38,39,42,47,50)



ELSA



MARTIN



JOHN



MARIE



MARC

⇒ **Projet individuel et projet commun**

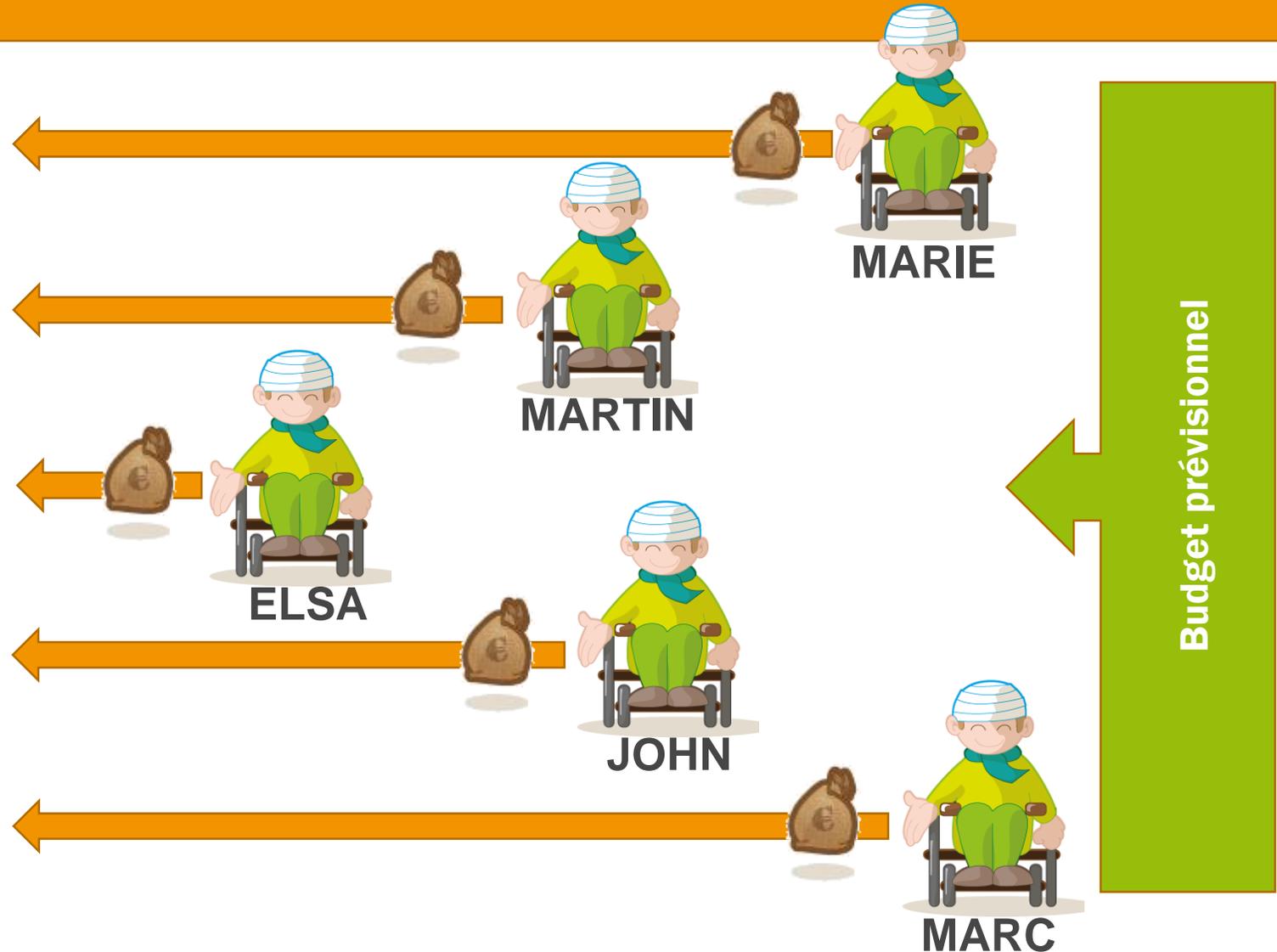
⇒ **Importance de la coordination**

Partager le loyer et les charges

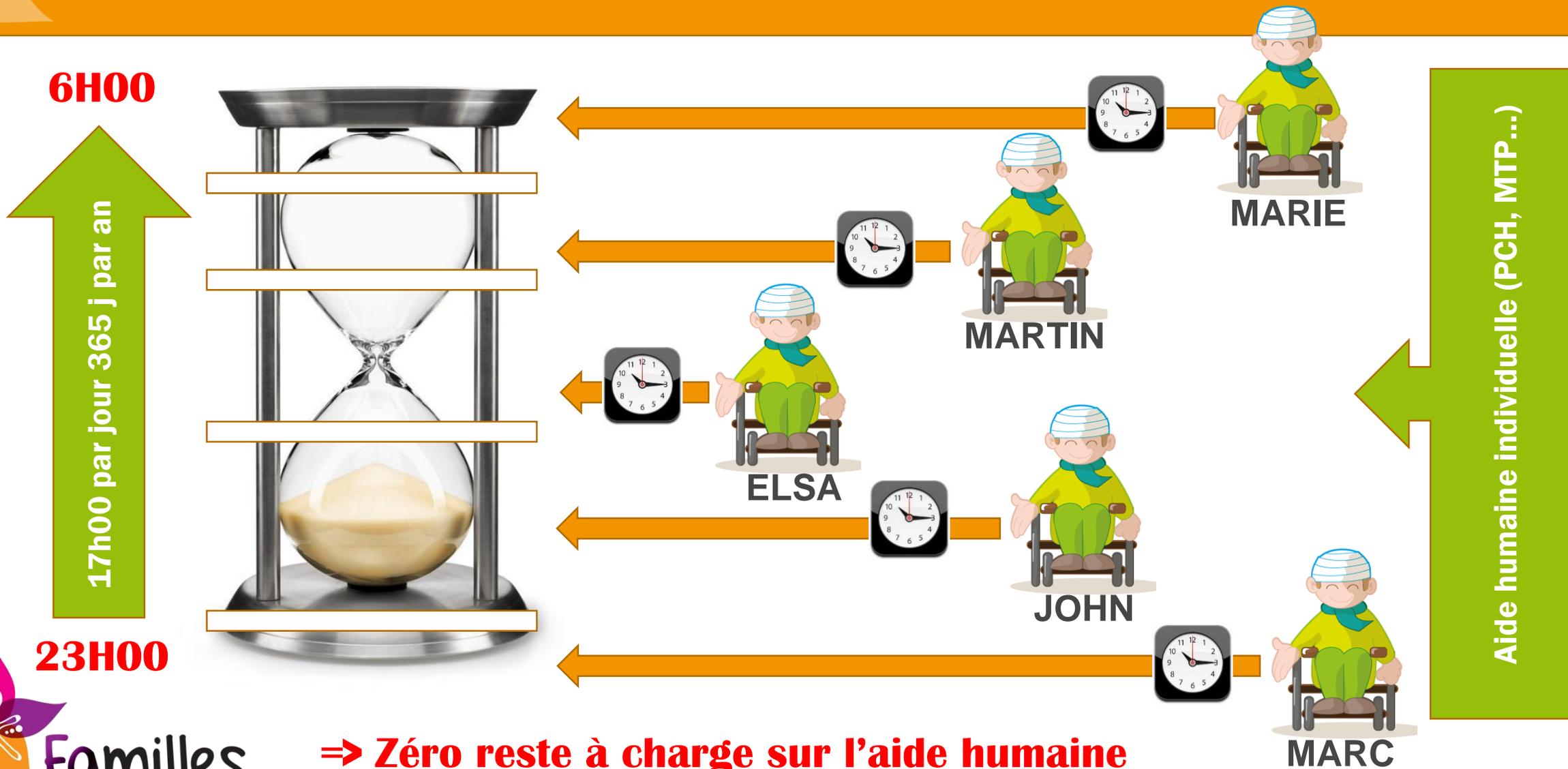


Budget prévisionnel

Partager les courses et les repas



Accompagner par la mise en commun de l'aide humaine





KEEP
CALM

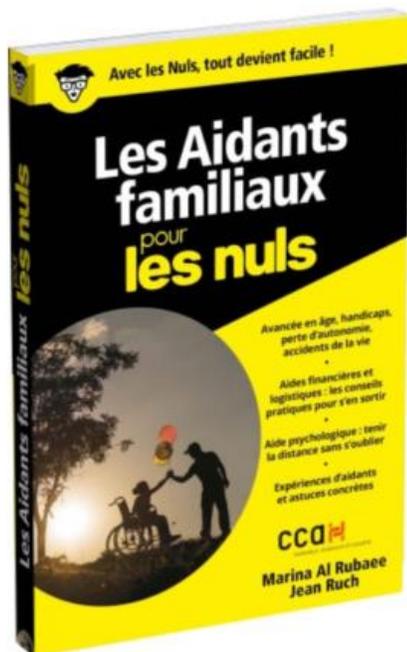
AND

ASK YOUR
QUESTIONS



Mais vous êtes qui déjà ?

JEAN RUCH



« Les Aidants familiaux pour les nuls »
Editions First, octobre 2017



BERNADETTE PAUL-CORNU

